

CASTELSARRASIN MOISSAC

Consignes particulières / *Special instructions*

Conditions d'utilisation de l'AD

AD réservé aux ACFT munis de radio.

Piste non revêtue réservée aux ACFT basés ou autorisés préalablement par le gestionnaire. Si piste non revêtue inutilisable après fortes pluies ou autres raisons, activité vol à voile reportée sur piste revêtue.

Utilisation simultanée des deux pistes interdite.

Dangers à la navigation aérienne

Présence occasionnelle d'animaux sauvages (sangliers, chevreuils).

Procédures et consignes particulières

QFU 100° préférentiel pour les 2 pistes.

Roulage interdit hors RWY et TWY.

LDG et TKOF suspendus si un planeur est immobilisé sur la moitié Sud de la piste non revêtue.

Le TWY central revêtu coupe la piste non revêtue.

Avant de pénétrer sur ce TWY :

- en provenance du parking, marquer l'arrêt au point d'attente.

- en provenance de la piste revêtue, marquer l'arrêt avant de pénétrer sur la piste non revêtue.

Annoncer « pistes dégagées » une fois le point d'attente franchi.

Largeur TWY revêtu 7,5 m.

TWY Nord non revêtu utilisé prioritairement par les planeurs et les avions de servitudes pour le dégagement de la piste non revêtue et l'attente prévol.

La zone d'alignement des planeurs occupe la moitié Nord de la piste non revêtue jusqu'à 50 m du seuil. Aux 2 QFU, l'occupation par un ou des planeurs de la zone d'alignement active de facto le seuil décalé temporaire non matérialisé sur la piste et situé à 100 m du seuil au niveau de la 1ère bande latérale. Prudence à l'atterrissage.

Lors de l'utilisation par les planeurs de la piste revêtue, les zones de prévol sont situées au Sud des seuils de la piste revêtue.

Voir schéma et consignes : <https://aerodrome-castelsarrasin-moissac.com/consignes/>

Activités diverses

AEM (N° 9072) : Voir ENR 5.5

Activité de voltige sur AD (N° 6740), largeur 500 m de part et d'autre de l'axe, longueur 1500 m de part et d'autre ARP dans l'axe de piste. 1500 ft AMSL / 3500 ft AMSL. DIM et JF 0900-1100 et 1300-1700 (ETE : -1 HR). Autres jours 0800-1100 et 1300-1700 (ETE : -1 HR). Activité selon deux protocoles (usagers basés et non-basés), sur accord préalable de l'exploitant d'AD. Activité annoncée sur FREQ A/A.

Activité de parachutage (N° 384) : Voir ENR 5.5

AD operating conditions

AD reserved for radio-equipped ACFT.

Unpaved RWY reserved for home-based ACFT or ACFT with authorization from managing authority. If unpaved RWY unusable after heavy rainfalls or other reasons, gliding activity reported on paved RWY.

Simultaneous use of both RWY prohibited.

Air navigation hazards

Occasional presence of wild animals (wild boars, deers)

Procedures and special instructions

QFU 100° preferred for both RWY.

Taxiing prohibited except on RWY and TWY.

LDG and TKOF are delayed if a glider is immobilized on the South half of the unpaved RWY.

The central paved TWY cuts across the unpaved RWY.

Before entering on this TWY :

- coming from apron, hold position at holding point.

- coming from paved RWY, hold position before entering on unpaved RWY.

Say "RWY vacated" once the holding point is crossed.

Paved TWY width 7.5 m.

Unpaved North TWY primarily used by gliders and service planes for vacating unpaved RWY and pre-flight waiting.

The gliders line-up area occupies the northern half of unpaved RWY up to 50 m from THR. At both QFU, if one or more gliders occupy the line-up area, it activates the temporary displaced threshold, which is not marked on RWY and is located 100 m from THR at the level of the first side strip. Caution when landing.

When paved RWY is used by gliders, preflight areas are located at the south of paved RWY thresholds.

See diagram and instructions: <https://aerodrome-castelsarrasin-moissac.com/consignes/>

Various activities

AEM (NR 9072): See ENR 5.5

Aerobatics on AD (NR 6740), 500 m width each side of RWY axis and 1500 m length each side of ARP in RWY axis. 1500 ft AMSL / 3500 ft AMSL. SUN and public HOL 0900-1100 and 1300-1700 (SUM : -1 HR). Other days 0800-1100 and 1300-1700 (SUM : -1 HR). Activity according to 2 protocols (based and non based users), with prior agreement of AD operator. Activity announced on A/A FREQ.

Parachuting activity (NR 384): See ENR 5.5